



## Administration Communale de Tournai

### Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 29 novembre 2004

---

Le Conseil a décidé de :

- réserver un emplacement en faveur de personnes handicapées boulevard des Déportés, 40 et rue de l'Ecorcherie n°25 à Tournai
- organiser le stationnement en épi place du Palais de Justice du côté pair entre les n°s 4 et 6, rue Vauban du côté pair entre les n°s 2 et 14
- émettre un avis favorable au projet d'Arrêté Ministériel portant règlement communal sur la police de la circulation routière sur le territoire de Gaurain-Ramecroix qui dispose :  
priorité de la route N52 (accès et sortie) par rapport aux voiries y aboutissant excepté aux carrefours débouchant sur la N7 :
  - à la sortie de l'accès N52
  - aux deux carrefours formés avec la rue Jonquerelle qui sont prioritaires
- l'établissement de pistes cyclables sur les quais de la rive droite
- marquer son accord sur le Contrat de Sécurité et de Prévention 2004
- remplacer vingt et un abris voyageurs dans différents endroits de l'entité par le biais d'une convention entre la Ville et la Société Régionale Wallonne du Transport, la Ville prenant en charge 20 % du coût des abris
- marquer son accord sur la conclusion d'un deuxième avenant à la convention de concession à l'ASBL "Les Auberges de Jeunesse" de la gestion de l'immeuble sis rue Saint-Martin, 64 à Tournai aux termes desquels la Ville prend l'engagement de maintenir pendant 15 ans l'affectation (à l'usage d'Auberge de Jeunesse) donné à l'immeuble
- marquer son accord sur les termes de l'avenant n°2 au bail commercial conclu entre la Ville de Tournai et la CET portant sur l'immeuble occupé par la CET rue du Vieux Marché aux Poteries
- confirmer pour 2005 l'affiliation de l'Administration Communale au Service Médical et Social du Travail de l'Ouest-Hainaut (SEMESOTRA)

- octroyer aux titulaires des grades légaux, aux membres du personnel communal et aux agents contractuels dans le cadre des Aides à la Promotion de l'Emploi, l'allocation de fin d'année 2004
- passer des marchés ayant pour objet :
  - 1) l'aménagement et la transformation des espaces d'accueil de la Maison de la Culture de Tournai
  - 2) le remplacement du système de ventilation à la Piscine Aqua Tournai
  - 3) l'acquisition et l'installation d'un système de détection intrusion au Stade Jules Hossey
  - 4) la restauration de la toiture de la salle de sports de l'école communale de Kain
  - 5) les travaux de démolition et de remise en état de la corniche inférieure architravée du Conservatoire de Musique
  - 6) l'acquisition pour l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs :
    - a) d'un four de thermoformage
    - b) de matériaux destinés à la construction d'une annexe de l'atelier de verrerie
    - c) de métiers à tisser
  - 7) l'acquisition de matériel informatique et de logiciels de gestion de la Population et de l'Etat-Civil
  - 8) l'acquisition de panneaux de signalisation destinés à l'aménagement Sens Unique Limité (S.U.L.)
  - 9) l'acquisition de matériel d'équipement et de sécurité destiné au Service Incendie
  - 10) l'acquisition de matériel électrique, de lampes de sécurité, de luminaires et de matériel informatique destinés au Service d'Aide à l'Intégration Sociale de la Ville de Tournai
  - 11) l'acquisition de matériel d'équipement destiné à l'aménagement de la cuisine, de mobilier de bureau, d'un élévateur et d'un chariot transporteur destinés à la Crèche Clos des Poussins, rue de Barges, 30 b à Tournai
  - 12) l'acquisition de potelets pour la Grand Place de Tournai
- étendre le Projet INTERREG III à la rénovation des façades des rues adjacentes à la place Saint-Pierre à Tournai
- admettre la dépense faite en urgence par le Collège pour la réfection d'une partie de la rue Quiévreumont à Mourcourt qui s'était effondrée
- passer un marché visant l'amélioration de chemins agricoles sur le territoire de l'entité :
  - Béclers (Chemin n° 18), chemin du Bacourt et (Chemin n° 24) rue du Vert Chemin**
  - Havannes (Chemin n° 30) Chemin du Bois**
  - Mont-Saint-Aubert (Chemin n° 13) Chemin des Casernes**
  - Hertain (Chemin n° 4)**
  - Blandain (Chemin n° 22 pie) Chemin de Codac - Blandain (Chemin n° 26 pie) Chemin de l'Ecueille**
  - Marquain (Chemin n° 2) Chemin des Vallées**
 estimés à 189.603,00 € hors TVA, soit 229.419,63 € TVA comprise.
- approuver le principe de création d'une voirie équipée selon convention Ville/Lotisseur dans le cadre d'une demande de permis de lotir à Barry, chaussée de Mons

- marquer son accord quant aux modifications à apporter au sentier vicinal rue du Moulin du Diable à Tournai dans le cadre d'une demande de permis de lotir
- reprendre à titre gratuit des parcelles de voiries et de terrain au hameau d'Allain
- acquérir un tronçon de voirie rue Carlos Gallaix et rue de la Gare à Chercq appartenant à la SNCB et déjà entretenu par la Ville
- marquer son accord sur les modifications à apporter aux projets de contrats de bail et de vente et sur les termes du projet de convention de cession de créance aux termes desquels la SA DHERTE cède à la SA DEXIA BANQUE les créances de loyers dus par la Ville dans le cadre du bail de longue durée portant sur l'occupation du nouvel Arsenal des Pompiers
- émettre :
  - 1) un avis favorable sur les modifications budgétaires des Fabriques d'Eglise qui ne sollicitent aucune augmentation de l'intervention communale
  - 2) un avis défavorable pour celles sollicitant une augmentation de l'intervention Communale étant donné que des efforts de gestion auraient dû être réalisés par ces Fabriques d'Eglise pour compenser les dépenses supplémentaires par des économies ou des recettes supplémentaires
- approuver les modifications budgétaires n°3 (ordinaire) et n°4 (extraordinaire) de l'exercice 2004 du Centre Public d'Action Sociale
- désaffecter le solde disponible d'un emprunt pour les travaux d'éclairage au stade de football de Kain
- se porter caution solidaire, envers ETHIAS BANQUE pour l'emprunt contracté par IDETA et destiné à financer le rachat de parts de l'Intercommunale d'Electricité du Hainaut détenues par ELECTRABEL